

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**
**Règlement CA-24-282.100 modifiant le  
 Règlement d'urbanisme de l'arrondissement  
 de Ville-Marie (01-282) afin d'autoriser  
 la catégorie d'usages E.6 sur le site de  
 l'ancien Planétarium Dow.**

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance tenue le 11 juin 2013, le conseil d'arrondissement de Ville-Marie a adopté le projet de règlement CA-24-282.100 intitulé Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) (dossier 1136090028)

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrée :



2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le jeudi 27 juin 2013, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.
3. Ce projet de règlement vise à permettre sur le lot 1 853 420, où se localise le bâtiment de l'ancien planétarium, la catégorie d'usages E.6 «Grandes institutions» en remplacement de la catégorie d'usages E.1 «Parcs et places publiques» afin de permettre notamment l'usage «université» de plein droit.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17<sup>e</sup> étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQÀM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 15 juin 2013

M<sup>e</sup> Domenico Zambito  
 Secrétaire d'arrondissement